



Slalom info

Edito

Bonjour,

Après l'envoi tardif de la newsletter n°1, mais indépendant de notre volonté, voilà le second numéro.

Cette lettre est envoyée par mail aux abonnés ainsi qu'aux présidents de commissions slalom régionales et présidents de comités régionaux. Vous pouvez également la retrouver sur le site à la rubrique newsletter.

N'hésitez pas à la faire suivre autour de vous !

Si vous avez des suggestions, des interrogations, des informations à faire connaître, vous pouvez nous en faire part à cette adresse : cna-slalom@ffck.org.

Bonne lecture à tous !

Les brèves de la commission

MODIFICATION - Le RP 39 évolue

Evolution du RP 39 relatif aux caractéristiques des bateaux.

http://ffck.org/reseigner/index2.php?page=savoir/texte_reference/reglements%20sportifs/reglementssportifs.html

FFcanoe - Notices utilisateurs

Des notices utilisateurs sont sur le WIKI de la Commission.

<http://www.ffck.org/ffcanoe/ffcanoe:accueil>
L'ensemble des gestionnaires peut contribuer dans l'élaboration des documents.

Déroptions - demandes

Elles sont à formuler sur l'imprimé à télécharger à l'adresse ci-dessous et à adresser à xjourdain@ffck.org
www.ffck.org/eau_vive/slalom/uploads/News/119-demande_de_derogation_formulaire-de-demande-de-derogation.doc.

VISUEL - Logo de la CNAS



NEWS - Catégories d'âges

A compter du 1er janvier 2014, voici les catégories d'âge des compétiteurs qui pourront participer à une compétition suivant la territorialité et donnant accès au classement national.

Synopsis de la saison
du 1/01 au 31/07 : Cadet à vétérans
du 1/08 au 31/12 : Minime 2 à Vétérans
Précision

Du 1er août au 31 décembre, les minimes 2ème année peuvent rentrer au classement national en participant aux courses régionales de leur région, de leur inter région.

Points sur la saison

Règlement - Accès aux animations N3

Pour pouvoir participer à l'animation N3, il faut avoir moins de 700 points au classement national. Une embarcation cadet 1ère année est autorisée à participer à sa première compétition Nationale 3 dans son interrégion sans obligation de quota de points, ni de place. Par la suite de la saison, cette embarcation sera soumise aux mêmes règles que les autres.

Licences - Rappel aux organisateurs de courses

Lors du contrôle de la licence compétition avant la manifestation, les pièces justificatives afférentes à la licence sont référencées uniquement dans le fichier informatique de la dernière mise à jour de la base de données des licenciés F.F.C.K. Pour l'instant, le fichier importé par l'organisateur est le samedi matin du week-end de compétition. Les compétiteurs qui ne sont pas en règle ne seront pas autorisés à prendre le départ de la compétition quelle que soit la catégorie. L'inscription doit être réalisée au plus tard cinq jours avant le premier jour de la compétition.

Bon à savoir : Ceci laisse entendre que ce qui fait foi, c'est bien la base importée la veille du premier jour de course (et non le jour même). Ce qui exclut de fait toute inscription et prise de licence le jour de la course mais laisse la possibilité, si l'organisateur l'accepte d'une inscription le jour même pour un compétiteur déjà licencié, avec pénalité financière ou non...

Zoom sur...



www.crck.org/languedocroussillon/

Réals Canoë Kayak accueille la seconde étape du circuit de Nationale 1 de Canoë Kayak slalom les 23 et 24 mars 2013. Un beau spectacle en prévision grâce à la présence des membres des équipes de France.

Contacts

xjourdain@ffck.org
cna-slalom@ffck.org



